



Syndicat

cftc



Fédération Enseignement & Formation
enseignementetformation@cftc.fr

Tour Essor
14 rue Scandicci
93500 Pantin

Lettre @Formation

Destinataires : Les adhérents du Snepl-CFTC.

La Fédération « Enseignement et Formation » vous informe

Quatre formations au choix « CSE, DS-RSS, Missions SSCT du CSE ou Communication orale »



📌 **Lieu** : Centre d'hébergement La Rivière – SAINT JEAN DE MONTS (85)

Plan d'accès : [ICI](#)

Informations pratiques pour accéder au Centre : [ICI](#)

📌 **Dates et horaires** :

- ✓ Le vendredi 14 avril 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
- ✓ Et le samedi 15 avril 2023 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

📌 **La nuitée du vendredi au samedi est préservée au centre La Rivière.** Elle reste à indiquer dans le formulaire d'inscription. La demande d'arrivée la veille se trouve aussi dans le formulaire.

Attention : 1 seul module de formation suivi pendant les deux jours.

📌 **Objectifs** :

➤ **Module « CSE »**

- Connaître les modalités de mise en place d'un CSE.
- Identifier les attributions spécifiques du CSE et ses règles de fonctionnement.
- Maîtriser les nouvelles conditions d'exercice du mandat de représentant du personnel.

➤ **Module « DS-RSS »**

- Connaître le rôle du DS et du RSS dans son entreprise et au sein des structures CFTC.
- Trouver les ressources et les moyens adéquats pour mener à bien ses missions syndicales et affirmer son positionnement.
- Analyser les contextes et adapter son action syndicale en fonction des différents interlocuteurs en présence.

➤ **Module « Missions SSCT du CSE »**

- Identifier les missions et les attributions d'un élu CSE en santé, sécurité et conditions de travail.
- S'initier à la démarche de prévention des risques professionnels.
- Développer des compétences pour analyser les situations de travail.
- Acquérir une posture CFTC de représentant du personnel (écoute, négociation, construction).

➤ **Module « Communication orale »**

- Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication.
- Découvrir les outils et méthodes d'une communication orale efficace.
- Mettre la communication au service de son action syndicale, en particulier dans le cadre de la négociation.

✚ **Document d'autorisation d'absence à remettre avant le 14 mars 2023, à votre chef d'Établissement :**

- ✓ Document pour les salariés de droit privé : [ICI](#)

✚ **Formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 27 mars 2023 : [ICI](#)**

Participation limitée à 10 personnes par module.



Cette inscription en ligne vous engage à participer. Pour le bon fonctionnement, merci de respecter votre engagement et de nous prévenir en cas d'imprévu. La Fédération met en place des moyens financiers et humains pour organiser les formations.

Le Code du Travail prévoit la prise en charge des frais de formation par le CSE pour les élus titulaires et suppléants au CSE. Formulaire de prise en charge : [ICI](#)

Pour les adhérents non élus et nouveaux adhérents les frais seront pris en charge.

✚ **Document de demande de remboursement des frais engagés et annexes : [ICI](#)**
! Ne pas oublier de joindre les justificatifs originaux et un RIB à votre demande dans les 15 jours qui suivent la formation.

Dépliant « Le départ en formation syndicale » : [ICI](#)

Attention ! Condition obligatoire : Être à jour de la cotisation syndicale 2023

Pour nous contacter :

Par téléphone : 01 84 74 14 00

Par mail : responsable-formation@cftc.fef.fr

Par courrier : Fédération Enseignement et Formation - Tour ESSOR 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN.